

# Appel à projets ADAR 2004

Organisme chef de file : FRCIVAM Bretagne

Début : janvier 2005

Durée : . 24 mois

N° du Thème de l'appel à projets : 1

N° de(s) la manifestation(s) d'intérêt initiale(s) : 121

TITRE :

## Nouveaux systèmes territoriaux d'appui au développement d'une agriculture multifonctionnelle

MOTS CLES :

Développement agricole  
Agriculture multifonctionnelle  
Diversification  
Développement territorial  
Création d'activités

### PARTENARIAT

#### - Partenaires retenus :

Partenaires techniques impliqués dans la réalisation du projet : Fédérations Régionales des CIVAM des Pays de la Loire et du Centre, Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne, Accueil Paysan Bretagne, AFIP, Réseau Agriculture Durable

Partenaires financiers : Union Européenne (FSE), collectivités territoriales (Conseils Régionaux et Généraux, Pays)

Partenaires associés au comité de pilotage du projet : scientifiques du GIS « systèmes agro-alimentaires localisés » de Montpellier, Agrocampus Rennes, Universités de Rennes 1 et Rennes 2, ENITA Clermont

#### - Manifestations d'intérêt regroupées :

L'étude d'un rapprochement a été proposée au chef du projet Trame, n° 142, présentant une certaine similitude avec celui-ci, par message du 13 septembre 2004. Il n'a pas été donné suite à cette proposition.

- Evolution du partenariat : Le groupe partenarial n'a pas changé

### SOMMAIRE

I. Présentation générale	p.2
II. Motivations et innovation	p.4
III. Programme de travail et organisation	p.7
IV. Résultats attendus et suites du projet	p.17

## I PRESENTATION GENERALE DU PROJET

### 1. Sujet du projet (résumé du projet)

Le projet prend acte que l'organisation actuelle du développement agricole n'est pas adaptée à certains types de projets de diversification ou de création d'activités. Ces projets se caractérisent par l'articulation de l'activité de production avec d'autres activités : accueil, transformation, vente, services environnementaux. Partant de l'idée que l'échelle de territoires restreints (pays, intercommunalités) est pertinente pour répondre à ces besoins, les porteurs du projet se proposent d'expérimenter sur des territoires et de systématiser une méthode d'organisation du développement agricole adaptée à cette nouvelle demande. Ils s'appuient pour cela sur des partenaires scientifiques. Le projet veut donc apporter une réponse à : « comment mettre en oeuvre, à l'échelle d'un territoire, des systèmes d'appui aux projets agricoles multifonctionnels, avec l'appui conceptuel d'une Unité Mixte Technologique ? ».

### 2. Organisme chef de file (nom, adresse, téléphone, mail) :

(cf. statut et membres du conseil d'administration, en annexe)

Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne  
Pôle IN.P.A.C.T. Bretagne  
97, avenue A. Bonnin  
BP 17141  
35571 Chantepie cedex

téléphone	02 99 77 39 20
fax	02 23 30 15 75
mel	contact@civam-bretagne.org

### 3. Responsable administratif du projet (habilité à engager l'organisme) :

Gérard Bricet	adresse administrative
Président de la FRCIVAM Bretagne	Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne
Olivet	Pôle IN.P.A.C.T. Bretagne
35 530 SERVON SUR VILAINE	97, avenue A. Bonnin
gbricet@civam-bretagne.org	BP 17141
	35571 Chantepie cedex

### 4. Responsable professionnel pilote du projet (nom, prénom, organisme, fonction) (éventuellement)

Gérard Bricet  
Président de la FRCIVAM Bretagne  
Olivet  
35 530 SERVON SUR VILAINE

### 5. Chef de projet (nom, prénom, fonction, adresse, téléphone, télécopie et mail) :

Gilles Maréchal	téléphone	02 99 77 39 33
Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne	fax	02 23 30 15 75
Pôle IN.P.A.C.T. Bretagne	mel	gilles.marechal@civam-bretagne.org
97, avenue A. Bonnin		
BP 17141		
35571 Chantepie cedex		

## 6. Objectifs poursuivis

La finalité du projet est de favoriser la **pérennité** d'exploitations multifonctionnelles et l'**éclosion de nouveaux projets**, s'appuyant sur les ressources locales (agro-climatiques, écologiques, humaines, géographiques,...). L'ambition du projet est aussi de construire une équipe de relations multidisciplinaires associant appareil de développement et recherche sur un sujet très innovant.

Les objectifs généraux sont

- proposer, à l'échelle d'un territoire, la **configuration d'un système d'appui aux projets agricoles multifonctionnels**. Le système d'appui envisagé n'a pas pour objet de se substituer aux agriculteurs dans la prise de décision, mais au contraire de leur donner les moyens d'élaborer et de conduire leurs projets avec plus d'autonomie.
- expliciter les **conditions pratiques de sa mise en œuvre**, en termes de mobilisation et d'organisation des acteurs, de compétences requises et de viabilité financière.
- organiser le **soutien aux démarches territoriales par une Unité Mixte Technologique**.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe projet propose, dans le cadre du réseau INPACT national :

- d'une part, de **recenser les expériences existantes** de systèmes de développement territorialisés.
- d'autre part, d'**expérimenter sur des territoires**, en Bretagne, en Pays de la Loire et en Région Centre, avec les objectifs opérationnels suivants :
  - objectiver les **connaissances sur la diversité des systèmes d'appui** à l'agriculture multifonctionnelle et leurs inter-relations : développement agricole par filière ou territorialisé, associations spécialisées, associations généralistes, chargés de mission territoriaux, entreprises de conseil ou de négoce. A ce stade, l'articulation avec le monde de la recherche est essentielle ;
  - évaluer les **attentes des agriculteurs** pratiquant la multifonctionnalité ou porteurs de projets, et leur degré de satisfaction face aux réponses apportées. Evaluation des dispositifs de formation des agriculteurs sur le territoire en vue de la multifonctionnalité. (formations, suivis technico-économiques, soutiens financiers..) ;
  - évaluer les **attentes des collectivités territoriales et de la société** concernant l'agriculture multifonctionnelle ;
  - expliciter les **stratégies et les valeurs** attachés au champ du projet : relocalisation de l'agriculture, autonomie des producteurs, dialogue ville-campagne, commerce équitable, étude des changements de pratiques, recherche et promotion de pratiques agricoles en faveur du développement durable...
  - élaborer et **tester à l'échelle du territoire un système d'appui** fondé sur les conclusions des étapes précédentes, capables de soutenir des projets innovants et de faire émerger les valeurs communes et si possible la culture « développement durable en agriculture ». Ces systèmes incluront les établissements agricoles des territoires concernés, dans leurs diverses compétences de formation initiale ou continue, de centre de ressources, de plate-forme productives ou technologiques...
- et enfin d'aboutir à la création d'une Unité Mixte Technologique virtuelle (puisque par nature elle ne peut reposer sur une plate-forme technologique au sens restreint), capable d'assurer le suivi, la diffusion et l'évaluation des pratiques.

## II- MOTIVATIONS ET INNOVATIONS

### 1. Les enjeux et la motivation des demandeurs (par rapport aux besoins des agriculteurs et de l'agriculture)

Ces dernières années, l'évolution du contexte économique et social, l'avènement progressif mais inéluctable du concept de Développement Durable, ont fait émerger de nouvelles bases pour le développement agricole et rural et parmi elles : **le territoire et la multifonctionnalité**.

L'étude prospective de la DATAR « quelle France rurale pour 2020 ? » est explicite sur la nécessité **d'appréhender de façon nouvelle cette notion de territoire** :

- dans l'espace déjà, les découpages administratifs traditionnels ne répondent plus toujours aux attentes, et on parle maintenant de « Pays » ou d'intercommunalité.
- dans les dynamiques : la démographie des territoires ruraux n'est plus en déclin mais au contraire en progression même pour ceux qui sont dits « isolés ». Par contre, si l'agriculture reste l'élément structurant, elle n'est plus la source principale d'activité.
- dans les modes de gestion : selon la DATAR, il faut « promouvoir des formes originales d'organisation » et « développer l'ingénierie de projet dans les territoires ruraux ».

La **multifonctionnalité** de l'agriculture est une **réalité de terrain**, qui concerne un nombre croissant d'exploitations, en particulier liées au réseau IN.P.A.C.T. Elles s'exprime dans deux sphères : d'une part les contributions et les aménités intrinsèquement liées à l'acte de production (création et entretien de paysage, préservation de la biodiversité, entretien de milieux remarquables, qualité des eaux) ; d'autre part des activités liées à la diversification, qui n'ont de sens que parce que la production existe, mais qui reposent sur des opérations distinctes de l'acte agricole au sens strict. Il s'agit par exemple des activités suivantes :

- transformation à la ferme ou en petits ateliers coopératifs,
- circuits courts de distribution,
- restauration hors domicile,
- accueil (touristique, social, éducatif),
- entretien et valorisation du paysage et du patrimoine,
- production énergétique.

**Le présent projet est centré sur la multifonctionnalité liée à la diversification, sur la base de deux considérations**

1. **la multifonctionnalité intégrée à la production peut être traitée par les systèmes de développement existants, majoritairement centrés sur les types ou filières de production, même si les pratiques actuelles restent à améliorer. Par ailleurs, sa rémunération est principalement liée à l'action publique (par exemple subventions dans le ex C.T.E.) et n'est pas encore stabilisée ;**
2. **les activités de diversification sont insérées dans des marchés monétarisés existants (produits fermiers, accueil) ou potentiels (bois énergie), connus et valorisables, mais il n'existe pas de système de développement / accompagnement suffisant dans ce domaine.**

Cette agriculture multifonctionnelle permet le **maintien d'un nombre important d'exploitations et notamment des exploitations de taille modeste**, économiquement efficaces et susceptible de contribuer à un rééquilibrage démographique et économique localement sur les territoires, grâce à l'agrégation de valeur ajoutée et la vente de services.

Elle permet également **d'accueillir à l'installation des publics au parcours atypique**. Lorsque les enfants d'agriculteurs ne sont pas candidats à la reprise de l'exploitation familiale, il s'avère que de nombreux publics, plus ou moins bien préparés, cherchent à créer leur activité en agriculture.

Il y a nécessité de **réunir des volontés et des compétences multiples** pour expérimenter des dispositifs qui

permettraient de réussir ces mutations car faute d'un climat ambiant favorable les candidats abandonnent leur projet ou tendent à le simplifier et de ce fait à laisser filer la valeur ajoutée.

**Territoires et Multifonctionnalité sont liés.** Tant qu'il ne se préoccupe que de la fonction de production, le développement agricole peut s'organiser à une échelle autre que le territoire. Mais la multifonctionnalité ne peut réussir que si les services proposés s'intègrent à la cohérence du territoire.

Outre le fait que les projets multifonctionnels et liés au territoire contribuent à maintenir un équilibre démographique ils sont susceptibles dans le même temps de participer à la **vitalité de filières locales**. De même le développement de productions à forte typicité, contribue sans aucun doute à renforcer l'image d'un pays et son attractivité.

## 2. Situation actuelle du projet – Etat des connaissances

Le soutien aux agriculteurs ou porteurs de projets reste organisé selon une **logique verticale** (développement agricole classique pour la production, associations départementales ou régionales pour l'accueil, appui au coup par coup pour le reste). Ce type de système de développement n'est pas adapté pour créer et valoriser les synergies à un niveau géographique qui donne du sens à la multifonctionnalité et favorise l'éclosion de projets viables : relations producteurs/consommateurs, renforcement du lien social, implication des agriculteurs dans l'amélioration de l'environnement et des paysages, préservation des savoirs faire locaux, produits alimentaires typés... Un porteur de projet d'installation en lait identifiera facilement un interlocuteur pour la globalité de son projet, au contraire d'un futur installé en lait + transformation + vente directe ou lait + accueil.

**L'organisation de systèmes d'appui agricole « horizontaux »** fondés sur la multifonctionnalité à une échelle géographique pertinente (pays, intercommunalités) mérite un travail en profondeur, en vue de promouvoir des pratiques agricoles diversifiées. C'est la condition pour prendre en compte les aspirations et la créativité de **porteurs de projets s'appuyant sur leur environnement local**. Face à des pratiques et projets actuellement vécus comme atomisés et émiettés, l'enjeu est de faire émerger un **mode d'organisation du développement qui permette de « faire système »** entre initiatives apparemment disparates, mais fondamentalement convergentes dans la démarche.

Actuellement, l'application sur le terrain reste très empirique. Des groupes de développement répondent de façon réactive aux besoins identifiés sur des territoires, mais sans appliquer en amont ou pendant la phase de développement de leur action une méthodologie scientifique. En parallèle, les questions de développement local sont souvent abordées tant dans l'enseignement technique que dans l'enseignement supérieur par des approches inspirées de l'ingénierie de formation, très formalisée dans leur dimension pédagogique, mais qui intègrent peu des outils traditionnellement utilisés dans le développement agricole (échanges de pair à pair, parrainage, groupes de soutien, recherche-action).

Il importe donc d'organiser l'articulation entre la recherche et les acteurs du développement agricole, dans des champs scientifiques traditionnellement peu exploités mais indispensables à la réflexion à l'échelle territoriale : géographie, anthropologie, sociologie de l'innovation, économie du développement, économie sociale et solidaire,...

Le présent projet s'attaque à ce chantier, en mesurant la difficulté de mettre en phase des **traditions disciplinaires diverses**, mais en estimant que leur insertion dans des projets concrets peut révéler leurs **complémentarités**. Cette démarche reste très innovante, c'est pourquoi elle doit déboucher, en cours de parcours, ou à l'issue du travail proposé, sur une **Unité Mixte Technologique**, inspirée des propositions faites par l'ADAR (moyennant certaines adaptations, puisque par nature, les échanges ne peuvent reposer sur une plate-forme technologique).

Par ailleurs, le projet intègre des établissements d'enseignement agricole, de par leur mission d'animation, qui les invite à être des acteurs permanents du développement des territoires. Nous constatons que les liens des EPL avec le monde de la recherche est des organismes de développement peuvent être renforcés, et que c'est le souhait de collectivités territoriales inter-communales.

Pour chacun des territoires visés, un descriptif est fourni dans la partie « présentation des actions ».

### 3. Intérêt scientifique et socio-économique

**L'intérêt scientifique** du projet réside dans la mise en œuvre sur le terrain d'un domaine exploré par la recherche depuis de nombreuses années. Nombre de publications soulignent la diversité croissante des pratiques agricoles, la montée en puissance de la multifonctionnalité et des activités de diversification. Elles identifient l'échelle territoriale des pays ou inter-communalité comme la plus appropriée pour résoudre les difficultés spécifiques à ces projets complexes. Le programme ici présenté veut donc organiser le dialogue entre les savoirs théoriques accumulés et l'expérience de terrain de groupes de développement agricole, de façon à organiser non pas un transfert mais une co-construction méthodologique. Les sources bibliographiques sont très restreintes sur ce thème, du fait notamment du peu d'intérêt porté dans le monde de la recherche ou de l'enseignement supérieur au thème du développement agricole (souvent annoncé comme « vulgarisation »). Sur le fond, il s'agit de réhabiliter un sujet de recherche délaissé en France, au contraire d'autres pays, en montrant son intérêt pratique.

**L'intérêt en matière socio-économique** consiste à ré-intégrer dans les circuits du développement agricole des porteurs de projets qui se sentent peu ou mal appuyés dans le cadre actuel. Il s'agit donc d'élargir le champ des opportunités de création de richesse et d'emploi, dans des territoires souvent marqués par la déprise et l'érosion de l'emploi (et où l'agriculture reste un socle d'emploi essentiel). C'est à ce titre que des collectivités territoriales sont intéressées, mais aussi en raison des effets induits puisque le type d'activité agricole multifonctionnelle visée conforte d'autres activités comme les métiers de bouche (produits de terroir), les nouveaux métiers de l'environnement ou du tourisme (accueil, qualité paysagère).

### 4. Originalité du projet (par rapport aux expériences similaires) ; en quoi est-il innovant ?

Les mutations rapides de l'agriculture européenne, la prise en compte de nouveaux enjeux et les nouveaux services qui lui sont attribués, nécessitent **un remodelage du dispositif de développement agricole**. Ce dernier doit être à même d'aider l'agriculture à s'adapter de façon permanente au contexte européen tout en lui assurant l'ancrage territorial

**Les pays ou intercommunalités** sont des territoires auxquels le développement agricole s'est jusqu'à présent peu intéressé de façon systématisée. Ils se situent néanmoins à une des échelles les plus adaptées à la prise en compte de la dichotomie, contraintes internationales et besoins locaux. La décentralisation y favorise en effet la confrontation des agriculteurs avec la société locale, plus attentive à ses attentes et à ses responsabilités dans l'aménagement de son territoire. L'originalité du projet réside donc en premier lieu dans **le choix de l'échelle du territoire**.

**Le fonctionnement horizontal** est aussi un aspect fondamentalement novateur du projet. La mise en relation des différents acteurs du milieu (agriculteurs, élus, enseignants, chercheurs, ..) autour d'un projet commun, doit permettre d'élargir le champ des compétences et les capacités d'accompagnement des initiatives d'une agriculture, toujours plus multi-fonctionnelle. En permettant aux organismes de développement d'interagir avec des chercheurs, il s'agit autant d'élargir l'accès au savoir scientifique que d'intégrer profondément dans les programmes de recherche les enjeux sociétaux actuel et mieux valoriser les résultats de la "recherche empirique". La confrontation des visions sera le gage d'**une approche globale et cohérente du développement rural**.

Ces systèmes locaux devraient donc **renforcer les capacités d'innovations du territoire** et d'adaptation aux évolutions scientifiques, technologiques, économiques et sociales. De nombreuses réflexions restent à mener sur la bonne organisation des acteurs à ce niveau local pour aider à l'émergence et à la mise en route de projets. Si le concept a émergé dès les années 1970 dans le "monde" de l'aide au développement, **les démarches participatives locales** restent en effet encore peu intégrées dans le développement agricole français. Ce travail de recherche-action devrait donc permettre **d'aborder des questions méthodologiques** et poser les bases d'une **reproductibilité** des systèmes territoriaux d'appui au développement d'une agriculture multi-fonctionnelle.

## 5. Lien (éventuel) avec les actions du programme de développement 2005 soumis à l'Adar

sans objet

### III PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORGANISATION

#### 1. Présentation des actions

Des unités techniques seront organisées par territoire ou région géographique. Elles rassembleront, suivant le territoire, les organismes de développement porteurs du projet et des représentants des collectivités territoriales partenaires. Des enseignants des établissements d'enseignement agricole sur le territoire ont aussi vocation à être impliqués de façon ponctuelle ou permanente.

Quatre unités techniques sont donc en construction:

- Ille-et-Vilaine : 1 unité technique (3 territoires )
- Centre Ouest Bretagne : 1 unité technique (1 territoire)
- Pays de Loire : 1 unité technique (3 territoires)
- Centre : 1 unité technique (1 territoire)

Ces territoires sont porteurs de caractéristiques et de dynamiques particulières et complémentaires. Le projet considéré dans sa globalité vise à dépasser les particularismes, tout en partant de la réalité de terrain, pour formaliser une méthode applicable dans d'autres cas. Sur chaque territoire les actions suivantes seront successivement appliquées

- Recensement d'initiatives existantes et de projets ;
- Caractérisation des systèmes de développement existants ;
- Analyse du territoire puis sélection de projets-types selon les critères : économique (viabilité a priori), écologique, social (temps de travail, rémunérations, répartitions des bénéfices...) et en transversal : la qualité du lien au territoire et la pertinence des modes d'interventions des acteurs du territoire ;
- Analyse plus fine : vérification des hypothèses par rapport aux conditions à réunir et aux types de projets visés par le programme ;
- Formulation des conclusions et des préconisations ;
- Accompagnement, croisé entre l'échelle locale, régionale et inter-régionale pour:
  - . tirer des cas étudiés ce qui est transférable : méthodes appliquées pour les porteurs de projets et leur environnement humain, références technico économique...
  - . transférer vers d'autres « accompagnants » locaux (chargé de mission économique, travailleur social, agent de développement) les conclusions pour conseiller, orienter... les porteurs de projets

Le plan de développement prévisionnel des travaux est le même pour chaque territoire et s'intègre dans la dynamique d'ensemble du projet

Lancement du programme	Séminaire de lancement, rassemblant <ul style="list-style-type: none"> <li>• les organismes de développement porteurs du projet</li> <li>• les scientifiques associés</li> <li>• l'enseignement agricole</li> <li>• les agriculteurs et représentants des territoires</li> </ul>
Année 1	Séminaires thématiques et méthodologiques Formation des agents de développement Diagnostics participatifs sur les territoires étudiés Elaboration d'une configuration et d'un programme pour une UMT
Année 2	Mise en œuvre de systèmes territoriaux de développement de l'agriculture multifonctionnelle Séminaires décentralisés Montage du fonctionnement en UMT Elaboration d'un numéro spécial des « cahiers techniques » du Réseau Agriculture Durable sur le projet
Conclusion	Séminaire d'évaluation des résultats pratiques et scientifiques Officialisation d'une UMT Diffusion du cahier technique auprès des organismes de développement et de l'enseignement agricole

Le projet sera géré au moyens de deux batteries d'indicateurs inspirés de la méthode du cadre logique.

- les indicateurs de suivi ont pour objet de vérifier le bon déroulement du programme, en fonction des moyens alloués et des activités programmées. Ils relèvent de la vérification de la cohérence du projet et de l'efficacité de l'action. Ils comportent les indicateurs suivants
  - . le nombre de territoires d'intervention
  - . le nombre de diagnostics et enquêtes réalisés
  - . le nombre de projets analysés
  - . l'évaluation quantitative et qualitative des acteurs locaux mobilisés
  - . la participation des scientifiques
  - . le nombre de séminaires, rencontres et formations organisés
  - . les documents produits
  - . la diffusion du cahier technique réalisé
- les indicateurs d'évaluation ont pour but ultime d'apprécier l'impact du projet, ce qui passe par la vérification d'efficacité mettant en relation les résultats obtenus et les objectifs visés. Ils comportent également une dimension portant sur la cohérence d'ensemble, ainsi que sur la viabilité/pérennité des impacts.
  - . le succès des initiatives retenues, en termes de création ou préservation d'emploi et de dynamique territoriale
  - . l'appropriation des méthodes et conclusions par l'implication des acteurs des territoires
  - . l'établissement de réseaux faisant intervenir des acteurs pertinents (recherche, enseignement, autres territoires)
  - . la mise en place pérenne de systèmes de développement inspirés des recommandations
  - . la diffusion des méthodes au sein des réseaux associés pour le projet et l'influence sur d'autres réseaux



Les unités techniques territoriales fonctionneront avec un budget propre, recevant un appui du projet pour le suivi des actions, les travaux de synthèse et d'évaluation et la participation aux instances de pilotage. Elles ont légitimité à chercher des financements complémentaires pour élargir leurs moyens d'accompagnement et leurs partenaires locaux. Une convention sera passée entre l'organisme chef de file et l'organisme responsable de chaque unité technique afin de préciser les objectifs et engagements du projet

Le programme mettra en articulation des travaux de terrain menés dans 3 régions. Chacune des zones choisies est porteuse de problématiques spécifiques, ce qui contribuera à la réflexion d'ensemble sur le champ d'application des méthodes mises au point.

## Région Bretagne

### Territoires en Ille et Vilaine

Dans le département d'Ille et Vilaine, sur plusieurs communautés de communes ou pays, des ruraux, agriculteurs et autres acteurs locaux, mettent en place de nouvelles pratiques en l'agriculture, et dans sa relation au territoire qui l'entoure. Cette orientation est soutenue par le Conseil général du département, qui souhaite tester à l'échelle locale de nouveaux modes d'organisation du développement rural.

*Dans le Coglais et sur le canton de Louvigné du Désert*, plusieurs initiatives tendant à réunir des consommateurs, des responsables de collectivités et des agriculteurs en production biologique et/ou en système herbe, ont porté sur l'adaptation de l'offre agricole aux nouvelles demandes locales en terme d'alimentation, produits et circuits de distribution. Du coup, les agriculteurs s'interrogent sur leur orientation et leur organisation, individuelle et collective, et cherchent de nouvelles réponses appropriées : organiser des circuits « entre eux », travailler avec un artisan local, avec un petit industriel coopératif.

*Sur le canton de Guichen et le Pays des Vallons de Vilaine*, une association porte depuis une quinzaine d'année plusieurs initiatives, dont un salon de la production biologique réputé (5 à 7000 visiteurs), mais aussi des fermes et des jardins d'accueil, des fournitures de cantines en produits bio, etc. D'autres projets de construction en matériaux sains, impliquant des productions locales (chanvre, lin...) sont à l'étude. Tout cela mobilise de nouvelles connaissances ainsi que la construction de nouveaux réseaux, et va amener des agriculteurs locaux à s'impliquer davantage dans ces projets.

*Au nord de Rennes*, d'autres agriculteurs et des élus organisent ensemble la restauration dans des cantines en produits bio ; ils organisent également des animations locales à l'occasion de marchés et de fêtes. Des premiers lotissements écologiques voient actuellement le jour. Ces initiatives sont l'occasion d'une réflexion collective sur l'utilisation des espaces, agricoles et non agricoles, et sur la manière d'aider de nouvelles populations à s'intégrer dans un tissu local vivant. Elle s'intègrent dans la réflexion en cours sur le SCOT du pays de Rennes.

### Le pays du Centre Ouest Bretagne

A cheval sur trois départements (Côtes d'Armor, Finistère, Morbihan), le pays du Centre Ouest Bretagne fut l'un des tous premiers pays français à être fonctionnel. Il est aujourd'hui largement considéré comme un exemple de « pays qui marche ». Face aux inquiétudes portant sur la place de l'agriculture ou la démographie, les acteurs du COB s'interrogent sur l'évolution des différentes activités économiques génératrices de valeurs ajoutées pour le territoire. L'activité industrielle reste faible et on assiste de plus en plus à une certaine désertification des communes rurales.

Plusieurs groupes, constitués d'agriculteurs, consommateurs, d'acteurs locaux ont depuis quelques années engagés de nombreuses actions visant à dynamiser l'activité économique sur leur territoire. La diversité des projets, leur taille et importance économique mettent en avant la difficulté des acteurs locaux à formaliser ces actions et à les rendre diffusables et essaimables. (problème de mise en marché, absence de relais économique, projet complexe non reconnu et manquant de références technico-économiques etc.)

La nécessaire mise en place de système d'appuis à des projets multi activités s'est ainsi fait jour et la

demande est aujourd'hui très forte pour réfléchir à la mise en œuvre de projets agricoles innovants. Les objectifs poursuivis sont donc de recréer à partir de la valorisation de l'espace rural (« première ressource du pays »), des activités agricoles et induites capable de contribuer avant tout au développement endogène du territoire : valorisation des espaces naturels, production de qualité, accueil touristique et social, circuits de proximité, installation multi activités, installation d'activités économiques avec mobilisation faible de capitaux.

## Région Centre

En région Centre cette problématique intéresse plus particulièrement les deux départements du sud Loire (Indre et Cher). Cette zone qui ne dispose pas de grands pôles technologiques est en proie au déclin économique et démographique. Ces deux départements à vocation agricole, sont dominés par des systèmes basés sur la production de matières premières qui localement dégagent peu de valeur ajoutée : céréales, bovins allaitants... Dans ce contexte le climat ambiant contribue à un faible taux de renouvellement des exploitations (3 départs pour 1 installation). Ceci est d'autant plus préjudiciable que la taille moyenne des exploitations de ces deux départements est nettement supérieure à la moyenne nationale. Le projet se donne pour objectif de rassembler des volontés et d'élaborer une méthodologie qui permettraient d'explorer des pistes susceptibles de faire émerger des formes d'agriculture propices à de nouvelles dynamiques (mode de production, d'organisation...). Il s'agit plus particulièrement de reconquérir localement de la valeur ajoutée et de s'inscrire dans une approche terroir en complémentarité avec les filières de proximité qui ont fait leurs preuves : AOC caprines, viticoles...

Dans ce prolongement avec un souci de cohérence d'ensemble et de cohésion entre les différents acteurs de la profession agricole, il sera proposé à l'ensemble des agriculteurs des périmètres concernés, de s'engager dans des opérations de remise en valeur des espaces en déprise.

En vue d'élaborer une démarche pertinente les groupes locaux se proposent :

- d'analyser les conditions à réunir pour faciliter l'émergence de projets novateurs
- de travailler localement à la structuration de productions à bonne valeur ajoutée et à en faciliter l'émergence
- de réunir les conditions d'accueil, d'appui et de réussite visant à faciliter l'installation de candidats (parfois au parcours professionnel atypique mais souvent créatifs). Cette approche se fera avec la mise en place d'un partenariat soudé réunissant toutes les structures et institutions concernées : CUMA, Chambres d'Agriculture, ADASEA, MSA...
- de s'engager dans un partenariat avec les collectivités locales pour valoriser les zones de déprise en vue de conforter l'image des territoires et de contribuer à la promotion des énergies renouvelables (déchets bois notamment).

Ce projet se trouve en pleine cohérence avec les financements européens mobilisés sur les régions les plus déshéritées de ce périmètre. Notamment : un Leader+ centré sur le soutien aux projets innovants et transférables autour du thème de l'accueil des nouveaux arrivants et des nouvelles entreprises, un Pacte Territorial pour l'Emploi soutenu par le FSE.

## Région Pays de la Loire

### La commission Accompagnement des Initiatives au Pays de Haute-Mayenne

En partenariat avec l'ANPE depuis 2001 et le Pays de Haute-Mayenne, la commission Accompagnement des Initiatives de la fédération départementale des CIVAM de Mayenne a la capacité de rassembler des responsables de différents organismes ayant chacun leur spécificité (agriculture durable, biologique, accueil à la ferme, énergie renouvelables, développement local, insertion en milieu rural). Il s'agit d'hommes et de femmes ayant eu des parcours professionnels variés, qui exercent aujourd'hui une activité professionnelle sur le territoire d'implantation des porteurs de projet.

En s'appuyant sur une dialectique entre la construction individuelle et la réflexion collective, la commission

joue à deux niveaux :

- \*une confrontation-collaboration dans le cadre de formation collective des porteurs de projet
- \*un regard extéreur-effet miroir dans le cadre de la commission ou dans la relation avec les personnes ressources.

Elle teste aujourd'hui la mise en place de groupe d'appui de proximité, plus proche des porteurs de projet et de leurs questionnements.

#### Agriculture et Energie sur le territoire des Mauges

Sur les territoire des Mauges, deux acteurs du développement agricole, **le CIVAM Agriculture Durable 49 et le CRDA**, antenne régionale de la Chambre d'Agriculture du Maine et Loire mènent **ensemble** une **étude sur l'efficacité énergétique** de différents systèmes d'exploitation. Cette étude s'inscrit au sein d'une réflexion plus globale menée sur le territoire des Mauges via le programme ATEnEE (Actions Territoriales pour l'Environnement et l'Efficacité Energétique). La question de l'énergie est devenue aujourd'hui incontournable pour tout acteur oeuvrant pour un développement durable et **l'agriculture en tant que système de production et de transformation d'énergie se doit d'étudier les conséquences de ses activités dans ce domaine.**

Véritable projet de territoire, de par les partenariats entrepris (CIVAM, CRDA, CPIE, Collectivités, Agriculteurs), **cette phase de diagnostic constitue une première étape indispensable** dans la mesure où elle permettra de recueillir des éléments essentiels à l'analyse de la situation actuelle. Il reviendra ensuite aux partenaires de tirer les conclusions pertinentes et de mettre en oeuvre par la suite sur le terrain des **actions concrètes visant accompagner les agriculteurs vers un changement** de leurs comportements en matière d'utilisation de l'énergie.

#### Agriculture et Gestion de l'eau sur la nappe de Campbon

Dans nos régions, la **question de l'eau** est devenue incontournable pour tout acteur oeuvrant pour un **aménagement durable du territoire**. L'agriculture, en tant que principal exploitant des espaces ruraux, se doit d'étudier les conséquences de ses pratiques dans ce domaine.

C'est ainsi que sur le territoire de Saint-Nazaire, deux acteurs du développement agricole, la FD CIVAM 44 et la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique ont décidé de mener ensemble une réflexion sur une meilleure formalisation voire contractualisation des pratiques de l'agriculture pour répondre aux besoins spécifiques du territoire.

L'unité technique des Pays de la Loire accompagnerait ce partenariat agriculteurs/collectivité en concrétisant un système d'appui au développement d'une agriculture multifonctionnelle. La mise en place négociée d'**un cahier des charges spécifique pour les producteurs situés sur la nappe phréatique de Campbon** et un système de valorisation sont à la base de cette action. Un comité, regroupant la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, les associations d'agriculteurs locaux et la Carène, gestionnaire de la nappe pour la Communauté Urbaine de Saint-Nazaire permettrait d'appuyer les porteurs de projet situés sur le territoire.

**2. Equipes techniques mobilisées :**

<i>Institution</i>	<i>Nom</i>	<i>Champ disciplinaire</i>	<i>Rôle dans le projet</i>
FRCIVAM Bretagne	Gilles Maréchal, ingénieur, DESS économie	Développement local Economie sociale et solidaire Organisation de projets	Chef de projet Organisation de séminaires Systèmes agro-alimentaires localisés
FRCIVAM Bretagne	Pascal Aubrée, ingénieur	Administration de projets	Secrétaire général
FRCIVAM Bretagne	Bruno Lebreton, ingénieur	Agriculture durable Liens agriculture-territoire	Coordonnateur des activités territoriales en Bretagne Lien avec les groupes CIVAM territoriaux
AFIP Bretagne	Michel Carré, agent de développement agréé	Médiation territoriale Organisation et évaluation de projets	Démarches participatives pour la mise en place de systèmes de développement territoriaux
AFIP national	Christine Goguel, ingénieur agronome	Médiation territoriale Relations agriculture et société	Coordination des projets et relations entre les actions régionales
Accueil Paysan Bretagne	Marie Aude Pédretti, ingénieur, DESS environnement	Accueil dans le monde rural Animation de groupes	Valorisation de l'accueil dans des démarches multifonctionnelles Lien avec les groupes locaux et adhérents d'Accueil Paysan
FRAB	Elsa Chanel, ingénieur	Agriculture biologique et circuits courts Observatoires et documents pédagogiques	Valorisation de l'agriculture biologique en multifonctionnalité Lien avec les GAB (ventes en circuits courts) Communication
FRAB	Laurent Lhotelier, diplômé Beaux Arts	Information - communication	Communication et édition de documents pédagogiques
Réseau Agriculture Durable	David Falaise, ingénieur, DESS conception de projets en écodéveloppement	Coordination d'édition Energies renouvelables Système de management environnemental	Valorisation énergétique des ressources Edition
Réseau Agriculture Durable	Jean Marie Lussson, ingénieur agricole, journaliste	Rédaction de documents journalistiques et pédagogiques Coordination d'édition	Organisation et rédaction de « cahier technique » sur les résultats du travail mené
FRCIVAM Pays de la Loire	Joseph Soulard, animateur, DESS analyse de projets	Agriculture durable Comptabilité – Gestion Analyse de projets	Coordonnateur des activités territoriales en Pays de la Loire Lien avec les groupes CIVAM territoriaux
FRCIVAM Pays de la Loire	Cédric Conteau, ingénieur	Systèmes agro-alimentaires localisés Organisation de projets	Diagnostiques et démarches participatives pour la mise en place de systèmes de développement territoriaux en PDL
FRCIVAM Centre	Bourreau Jean-Marie DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes en Pratique Sociale)	Emergence et accompagnement de projet. Elaboration de dynamiques locales	Coordination des projets, appui aux équipes locales de bénévoles disposées à assurer l'accueil et l'appui aux candidats porteurs de projets

Les scientifiques suivants ont donné leur accord formel pour participer au projet, soit en tant qu'acteurs directs, soit en tant que correspondants pour orienter le groupe vers les compétences les plus utiles (dans le cas d'équipes ou GIS).

<i>Institution</i>	<i>Nom</i>	<i>Champ disciplinaire</i>	<i>Rôle dans le projet</i>
GIS SYAL (INRA, CIRAD, université de Versailles- Saint Quentin, université de Montpellier, Agropolis)	Denis Sautier, chercheur	Systèmes agro- alimentaires localisés	Formation des acteurs sur les SYAL Appui méthodologique pour l'organisation territoriale des filières alimentaires
Agrocampus Rennes Rennes	Guy Durand, professeur	Développement et vulgarisation Economie du développement	Recherche sur les systèmes territoriaux de développement Encadrement de stagiaires Ouverture internationale
Université de Haute Bretagne (Rennes2)	Jean Ollivro, directeur du département géographie	Géographie	Recherche sur les démarches de développement local et l'intercommunalité Méthodes de cartographie Encadrement de stagiaires
Université de Haute Bretagne (Rennes2)	Hiroko Amemiya, maître de conférences associé	Anthropologie du monde rural	Recherche sur les systèmes courts de commercialisation : échanges France-Japon Ouverture internationale
Université de Rennes 1	Marc Humbert, professeur	Economie	Recherche sur l'économie sociale et solidaire Encadrement de stagiaires Lien avec le réseau international de chercheurs PEKEA
INRA centre de Rennes	Jacques Baudry Chef du SAD Armorique (10 personnels scientifiques)	Ecologie du paysage	Recherche sur les dimensions environnementales de la multifonctionnalité Encadrement de doctorants
ENITA de Clermont Ferrand	Véronique Roussel Professeur, équipe « Nouvelles fonctions d'accueil des espaces ruraux », 7 chercheurs	Economie	Recherche sur l'accueil en milieu rural Lien avec SOURCE (Centre National de Ressources du Tourisme en Espace Rural) Encadrement de stagiaires
CFTA La Ferté Macé (61) Formation d'Agent de Développement et Maîtrise de Projets	Alfred Pétron responsable de l'unité de formation. Docteur en Sciences Humaines	Economie	économie locale, modes d'organisation et de structuration des projets Cohérence des projets

### 3. Organisation prévue, rôle de chaque partenaire technique (*présentation par action le cas échéant*)

Un tel projet repose sur la capacité d'organiser à l'échelle de territoires pertinents (pays, communautés de communes) des systèmes renouvelés de développement agricole. Mais, pour être efficace, il doit pouvoir s'appuyer sur les acquis et les travaux en cours de la recherche, et également prévoir dès l'origine un système de diffusion des résultats. C'est pourquoi les réseaux de développement porteurs du projet se sont associés aux **institutions de recherche et de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à des établissements d'enseignement agricole**.

Les partenariats sont organisés autour de deux blocs de compétences, également utiles au succès du projet. Le premier concerne les compétences thématiques nécessaires pour une approche à la fois créative et réaliste de la multifonctionnalité. Par construction, trois domaines ont été délimités : les fonctions d'accueil, les systèmes agro-alimentaires localisés et l'environnement. Le deuxième bloc de compétence relève des méthodes nécessaires à l'organisation territoriale d'un système de développement. Il couvre des champs scientifiques permettant l'analyse des territoires (géographie, cartographie, anthropologie, économie) et d'autres à vocation plus prescriptive et tournée vers l'action (développement agricole, développement rural, médiation territoriale, économie sociale et solidaire). Pour chacun de ces blocs, il a été recherché la complémentarité entre les apports de la recherche et les savoir-faire de terrain maîtrisés par les organismes de développement porteurs du projet.

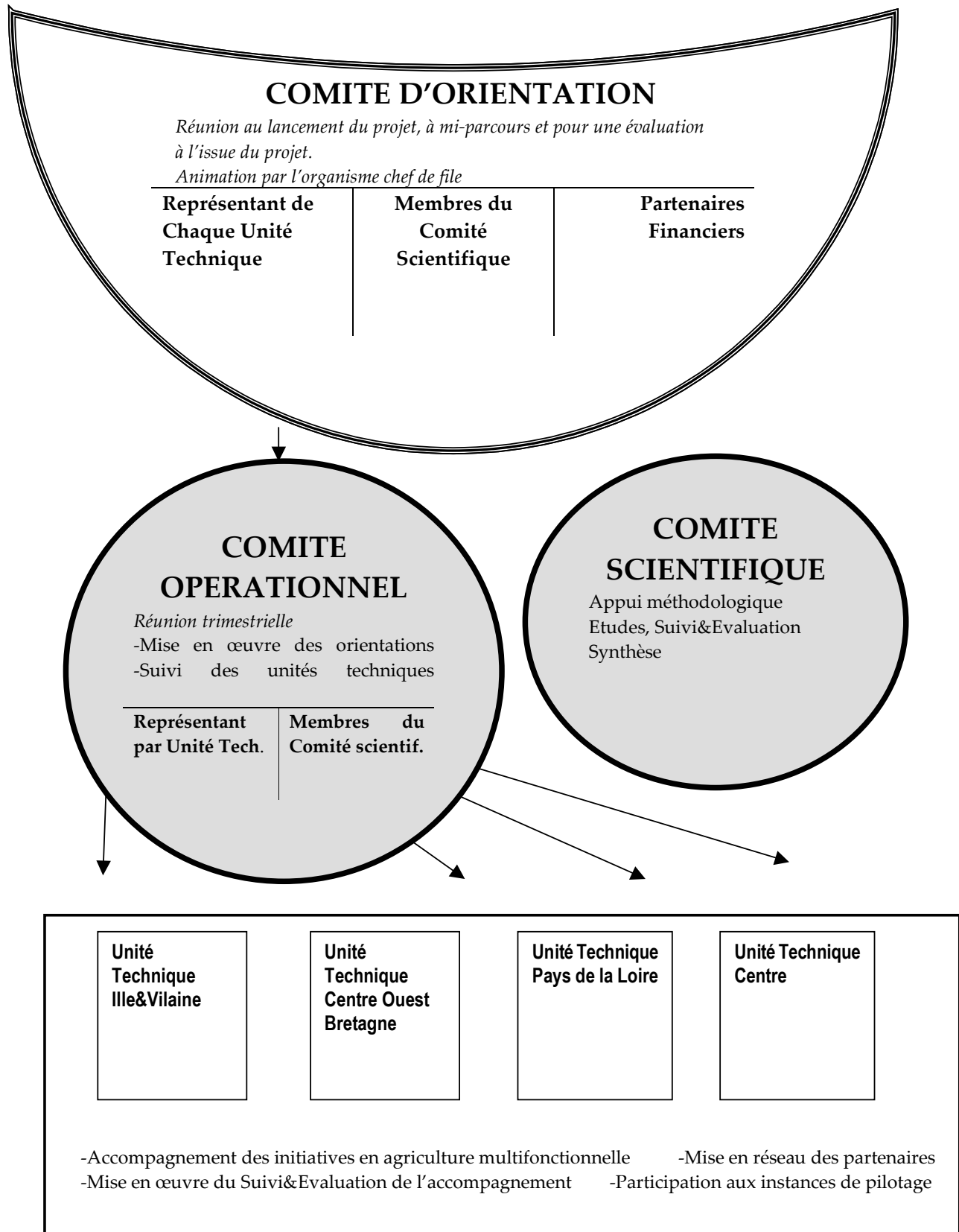
En Bretagne Pays de la Loire et Centre, les opérateurs seront les fédérations et groupes suivants, possédant tous une compétence en matière de développement et de formation :

- Compétences en matière d'accueil et de vente directe : Accueil Paysan Bretagne ;
- Compétences en matière de méthodes de développement territorial : AFIP ;
- Compétences en matière de production, transformation et vente en circuits courts: FRCIVAM Bretagne et Pays de la Loire, Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne ;
- Compétences en matière de valorisation des ressources locales : FRCIVAM Bretagne, Centre et Pays de la Loire, Accueil Paysan ;
- Compétences en matière d'agriculture durable et de valorisation énergétique : Réseau Agriculture Durable, FRCIVAM Centre et Pays de la Loire ;
- Compétences en matière de comptabilité et gestion : FRCIVAM Pays de la Loire

D'autres partenaires régionaux pourront être associés et le relais pour la diffusion à l'échelle nationale assurée par AFIP national. La légitimité de ces acteurs repose sur la **multiplicité des initiatives dans les régions** associées, dans le domaine de la multifonctionnalité, les approches territoriales explicites de certains groupes et les fortes interactions entre membres d'IN.P.A.C.T. aux compétences complémentaires. De plus, des **travaux récents** ont été menés par tous ces groupes sur les systèmes alimentaires locaux, le transfert de l'innovation, la mobilisation et la concertation territoriale et les questions d'équité dans les transactions locales (commerce équitable Nord-Nord). Nous résumons dans le tableau suivant les compétences et rôles précis de chacun.

	<i>Développement</i>	<i>recherche</i>
<b>Bloc de compétences thématiques</b>		
Accueil	Accueil Paysan CIVAM	ENITAC (équipe Nouvelles Fonctions d'Accueil des Espaces Ruraux)
Alimentation	Agriculteurs biologiques CIVAM	GIS Systèmes Agro-alimentaires Localisés
Environnement	Agriculteurs biologiques CIVAM - RAD	INRA département Science pour l'Action et le Développement (SAD)
<b>Bloc de compétences méthodologiques</b>		
Géographie - cartographie		Université de Haute Bretagne – département géographie et aménagement de l'espace
Anthropologie		Université de Haute Bretagne – département des sciences de l'éducation
Economie du développement	AFOCG CIVAM	Agrocampus Rennes – département économie rurale et gestion Université de Rennes 1 – centre de recherche Rennais en économie et management
Organisation du développement agricole	AFIP Agriculteurs biologiques CIVAM	Agrocampus Rennes – département économie rurale et gestion
Développement rural	AFIP CIVAM Accueil Paysan	Université de Haute Bretagne – département géographie et aménagement de l'espace
Médiation territoriale	AFIP	Agrocampus Rennes – département économie rurale et gestion
Economie sociale et solidaire	Agriculteurs biologiques AFOCG CIVAM	Université de Rennes 1 – centre de recherche Rennais en économie et management
Communication et diffusion	Réseau Agriculture Durable	

4. nature, composition et modalités de fonctionnement de(s) l'instance(s) de pilotage





Un certain nombre de programmes existants ou en cours de lancement concourent au montage financier du présent projet

- . en Bretagne, un projet Equal nommé PANIER (Pratiques ANciennes et Innovations pour des Emplois Ruraux) vise à organiser des systèmes locaux d'appui à la création d'emploi par la valorisation de pratiques traditionnelles ;
- . le département des Côtes d'Armor, sous pilotage du Conseil Général, est engagé dans un programme Interreg visant à organiser des systèmes alimentaires localisés ;
- . le Conseil Général d'Ille et Vilaine étudie une proposition présentée par les échelons départementaux des porteurs de la présente candidature pour la mise en place de systèmes locaux de développement agricole et rural visant l'installation des jeunes ;
- . les projets de la région Centre sont soutenus par les Conseils Généraux concernés et s'inscrivent dans des dynamiques bénéficiant de financements européens (Leader + et FSE) ;
- . les Conseils Régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire appuient directement les fédérations concernées pour la mise en œuvre de leur projet associatif, dont la présente candidature fait partie ;
- . enfin des collectivités intercommunales (pays comme la Haute Mayenne ou le Centre Ouest Bretagne ; communautés comme Saint Nazaire) sont concernées par les travaux menés.

#### IV – RESULTATS ATTENDUS ET SUITES DU PROJET

##### 1. Difficultés que pourrait rencontrer le projet

Le projet se heurtera sans doute à la difficile mobilisation des acteurs au niveau local. C'est pour cette raison que les territoires choisis sont tous marqués par des travaux déjà réalisés par les collectivités territoriales, et sous l'impulsion de groupes locaux, plus légitimes et plus compétents que les fédérations pour mesurer les forces vives. Le risque à ce niveau porte plus sur la pérennité des systèmes mis en place, car il est connu que sur ces territoires une intervention organisée porte ses fruits. Cependant, le contexte actuel d'incertitudes sur la démarcation des responsabilités et des financements des divers échelons d'organisation territoriale fait peser des risques sur la pérennisation des dispositifs après le projet.

En complément de la mobilisation de base, une difficulté réside dans la confrontation d'approches socio-culturelles différentes. Il conviendra de veiller particulièrement à ne pas alimenter de mécompréhensions issues des différences d'approche des différents acteurs (agents de développement, agriculteurs, scientifiques, organismes institutionnels, banques...). La rationalité de chaque acteur considéré individuellement devra faire l'objet d'études précises, surtout quand leurs choix ont une portée économique directe (crainte de la concurrence,...).

##### 2. Résultats attendus

Les résultats attendus peuvent être présentés suivant les divers échelons géographiques.

###### A l'échelle locale

Il est attendu que dans chaque territoire soit lancée une dynamique pérenne de promotion des projets d'activités agricole multifonctionnelle. Ce qui suppose une organisation capable de détecter les porteurs de projets, d'établir le contact avec eux en s'appuyant sur leur environnement humain, d'analyser leurs aspirations et de les accompagner dans la progression de leur projet. Il est donc exclu que ces divers rôles soient joués par une seule personne ou structure. Selon l'identité propre à chaque territoire, mais aussi selon ses stratégies prioritaires (installation de jeunes, ou diversification des activités en place par exemple) une

solution originale sera mise en place. Elle intègre au moins les collectivités territoriales et les acteurs organisés de l'agriculture du territoire (associations, CUMA,...). Le résultat principal attendu est donc, outre des projets exemplaires, la mise en place d'un système de développement agricole et rural.

#### A l'échelle de chaque unité technique et de chaque région

Le projet a pour objectifs de dégager une méthode adaptée aux territoires pour accompagner la création d'activités agricoles multifonctionnelles. Sa portée est donc avant tout méthodologique. Elle consiste à intégrer dans les pratiques des méthodes d'analyse des territoires et des projets adaptées à la complexité des situations locales. Les organismes régionaux doivent diffuser l'expérience des groupes impliqués à l'échelle de toute la région. Le résultat attendu est un guide d'expériences reprenant les projets portés sur la région, servant de support à la formation des agents de développement des partenaires du projet, mais aussi des structures associés à l'action de terrain.

#### A l'échelle des partenaires du projet

Le résultat attendu est un guide de bonnes pratiques (cahier technique) pour la mise en place de dispositifs de développement agricole adaptés à l'agriculture multifonctionnelle. Ce guide sera élaboré avec le concours de chercheurs, dont la collaboration persistera au delà de l'échéance du projet. La confrontation des résultats régionaux permettront de déduire des bonnes pratiques de portée plus générale. Des formations spécifiques et événements scientifiques seront par la suite organisés pour diffuser les résultats. Il est prévu en Bretagne la mise en place d'un centre de ressources pour les initiatives rurales durables, capable de proposer aux porteurs de projets les meilleures références tant documentaires qu'humaines.

#### A l'échelle nationale

Par l'intermédiaire de leurs réseaux nationaux rassemblés au sein d'INPACT, les partenaires du projet diffuseront les résultats obtenus sous forme de méthode transférable. Le cahier technique qui sera publié a une portée nationale (tirage prévu à 5.000 exemplaires). Les relations qui se seront développées entre organismes de développement et monde de la recherche ont vocation à perdurer au sein d'une unité mixte technologique qui s'ouvrira à d'autres régions et d'autres acteurs que les initiateurs du programme.

### **3. Valorisation et communication prévue (sur le projet, sur les résultats)**

La valorisation sera organisée selon les mêmes échelons que ci-dessus.

#### A l'échelle locale

La valorisation sera portée par des médias de proximité (presse locale, bulletins des collectivités territoriales) dans un souci de mobilisation des acteurs. Les instances de concertation comme les Conseils de Développement seront particulièrement mises à contribution. A cette échelle, ce sont avant tout les projets particuliers qui seront traités. Selon le nombre d'acteurs mobilisés, des formations ou rencontres informelles (inspirées par exemple des « 5 à 7 » québécois) seront mises en œuvre.

#### A l'échelle de chaque unité technique et de chaque région

La valorisation des expériences à cette échelle portera plus qu'à l'échelle locale sur les dimensions méthodologiques du projet. Elle visera donc à mettre en avant les règles et enseignements tirés de l'accumulation d'expériences particulières. Les bulletins associatifs et les formations d'animateurs seront privilégiées à cette échelle.

#### A l'échelle des partenaires du projet et à l'échelle nationale

Ce niveau relèvera avant tout du fonctionnement conjoint entre organismes de développement et chercheurs. Il s'appuiera sur le cahier technique édité, et sur des ressources pédagogiques associées (diaporamas, CD-ROM). Les organismes financeurs de formation à l'échelle nationale (SUAF, OPCA) se verront proposer des formations spécialisées et approfondies, montées en concertation.

### **4. Evaluation ex-ante des changements attendus du fait de la réalisation du projet**

### A l'échelle locale

Les changements attendus sont avant tout d'ordre organisationnel à l'échelle des territoires. Il s'agit d'une reconfiguration des acteurs du développement agricole intervenant déjà sur le territoire, de façon à ce qu'ils soient en mesure de porter un regard transversal sur les projets pour lesquels ils sont appelés à intervenir, et de s'articuler avec les autres acteurs.

### A l'échelle de chaque unité technique et de chaque région

A l'échelle de chaque région, les changements attendus portent sur la constitution d'un réseau d'acteurs partageant les mêmes préoccupations de développement territorial, mais aussi des outils et méthodes. Il s'agit ici de mettre en relations les acteurs et dynamiques des territoires, qui s'appuieront sur des récits d'expériences et publications partagées.

### A l'échelle des partenaires du projet et à l'échelle nationale

Il est visé la constitution d'un corpus méthodologique partagé par les acteurs du développement, animé au sein d'une UMT et à ce titre constamment enrichi. Ce qui suppose un renforcement des recherches théoriques, mais aussi des recherches-actions au niveau des territoires et leur mise en perspective par un regard partagé.

L'évaluation ex-ante sur chaque territoire sera réalisée dans un premier temps, à l'occasion du diagnostic territorial prévu dans le projet. Dans un deuxième temps, la confrontation entre les territoires nous permettra de dégager des éléments d'évaluation transversaux.

## **5. Suites attendues du projet (décrire notamment comment seront pris les relais techniques et/ou financiers à l'issue du projet).**

Conformément aux objectifs suivis, le projet débouchera sur

- Des systèmes de développement innovants à l'échelle de quelques territoires ;
- Une méthode d'approche du soutien aux projets multifonctionnels ;
- Des ressources humaines formées sur ce sujet et des documents de référence ;
- Une unité mixte technologique confrontant les approches des organismes de développement et de la recherche.

Les suites données au projet porteront

- Sur la pérennité des systèmes mis en place à l'échelle locale ;
- Sur la diffusion de la méthode ;
- Sur l'activation des personnels formés, au service de projets de territoires ;
- Sur l'approfondissement des réflexions menées avec les chercheurs.